



Rapport sur les comptes de la commune Francescas 2011 - 2020

Ce rapport présente les principaux postes des comptes de la commune : Francescas.
Ces données proviennent de la DGCL(Direction Générale des collectivités locales).

Les comptes des communes françaises sont séparés en deux sections:

- la première section correspond aux dépenses et recettes de fonctionnement. Cette section retrace les opérations courantes de la commune, celles qui reviennent chaque année(par exemple charges de personnel pour les dépenses, et produits des impôts locaux pour les recettes).
- la seconde section retrace les investissements(dépenses durables comme les bâtiments, voiries...) engagés par la commune, et les ressources, dont les emprunts, permettant de réaliser ces investissements.

De plus, la DGCL a créé des regroupements statistiques de communes appelés strates, ce qui permet de comparer des communes de taille et de type de fiscalité similaire.

La commune Francescas appartient en 2020 à la strate: *500 à 2 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)* (voir 4 eme partie de ce rapport pour des explications)

Ce rapport est divisé en 4 parties :

- Les principaux indicateurs de gestion de la commune comparés aux moyennes de la strate pour permettre d'avoir une vision globale de situation financière de la commune. **Les ratios sont calculés à partir des données des comptes de la commune, ils ne constituent pas une analyse financière approfondie mais une évaluation de la santé financière de la commune permettant d'interroger les élus sur leur gestion.**
- Le détail des comptes publiés avec comparaison avec la moyenne de la strate
- Les taux d'imposition (source Ministère des Finances impots.gouv.fr)
- Une annexe présentant rapidement le mode de fonctionnement de la comptabilité des communes et les définitions des termes de la comptabilité locale utilisés dans ce rapport.

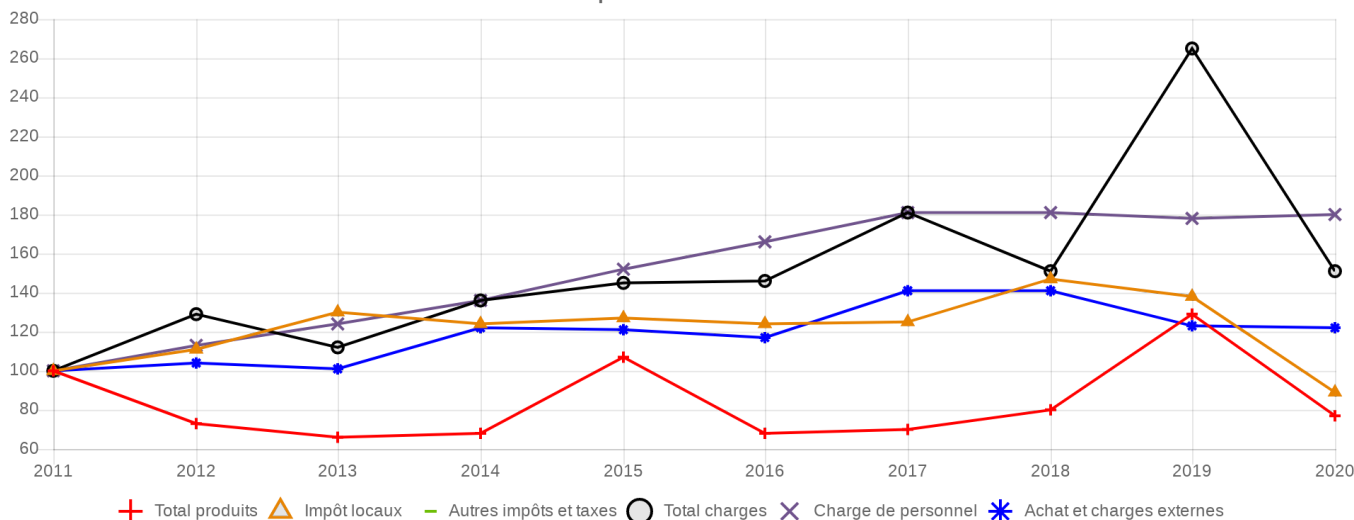
Vous pouvez vous rendre sur le site www.decomptes-publics.fr pour plus de détails.

1. Principaux indicateurs de gestion

Le graphique suivant permet de comparer l'évolution dans le temps des principaux postes de la section fonctionnement, par rapport à ce qui était constaté sur chaque poste en 2011 (indice 100 en 2011).

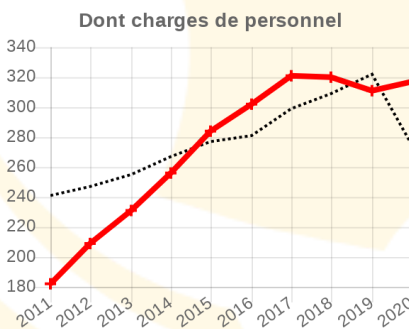
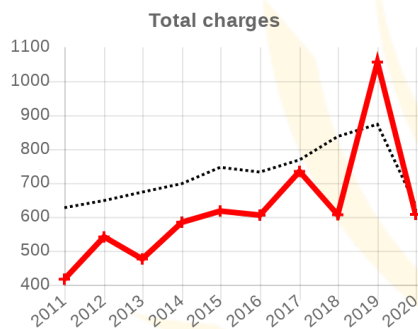
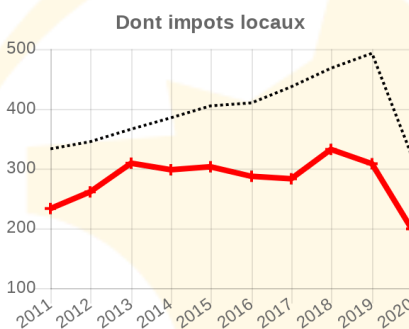
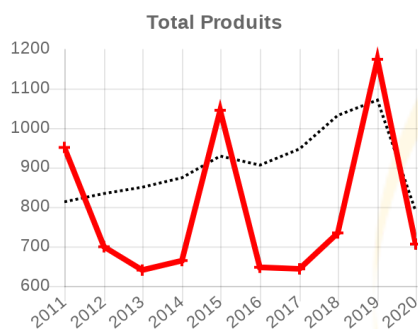
Chaque poste est individuellement ramené à 100 en 2011 qui devient la valeur de référence. Décomptes Publics calcule l'indice de chaque année par rapport à la valeur en 2011. (Exemple : si pour une commune les charges de personnel sont de 1500 € en 2011, l'indice 2011 est 100. Si la valeur de 2020 est 1900, alors la valeur de l'indice en 2020 est 126,7 (1900€/1500€). Ceci traduit une augmentation de 26,7% de ce poste sur les 9 années. Ceci vous permet d'évaluer à quelle vitesse les principaux postes de la section de fonctionnement ont évolué.

Évolution des différents postes de fonctionnement de Francescas



1.1. Fonctionnement

Les graphiques ci-dessous présentent les principaux indicateurs de gestion sélectionnés par Décomptes Publics en euros par habitant en comparaison avec la moyenne des communes appartenant à la même strate. En rouge la commune de Francescas et en pointillés gris la moyenne nationale de la strate.



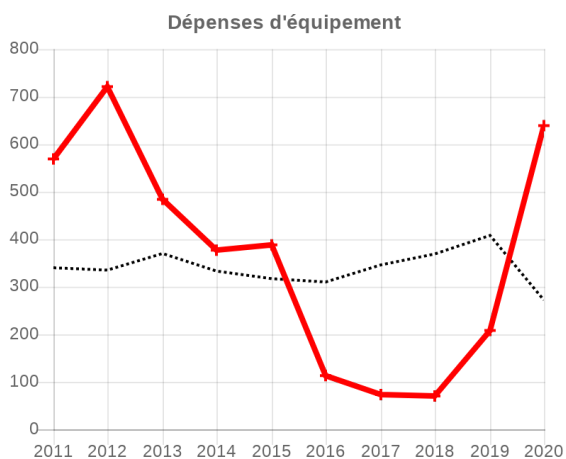
En valeur les charges et produits se montent à (en milliers d'euros)

	2020
Charges de personnel	240
Achats et charges externes	100
Subventions versées	11
Autres charges	109
Total charges	460
Impôts Locaux	151
Autres impôts et taxes	30
Dotation globale de fonctionnement	108
Autres Produits	246
Total Produits	535
Résultat comptable	75

+ Francescas
 ● Moyenne strate

1.2. Investissement et financement

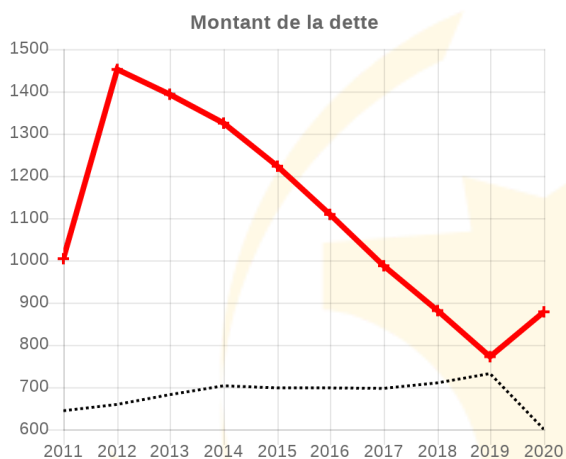
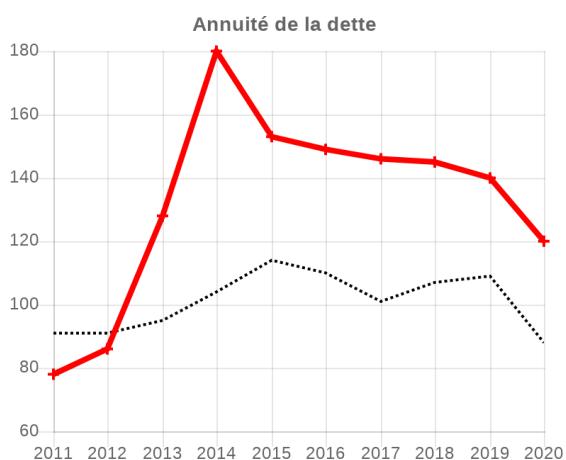
Vous retrouvez ci-dessous les principaux indicateurs de la section investissement et financement sélectionnés par Décomptes Publics.



En valeur les principaux indicateurs d'investissement et financement se montent à (en milliers d'euros)

	2020
Dépenses d'équipement	484
Annuité de la dette	91
Montant de la dette	666

+ Francescas
o Moyenne strate



1.3. Evaluation financière

Décomptes Publics a sélectionné un certain nombre d'indicateurs afin de vous permettre d'évaluer la situation financière de la commune. Nous avons analysé l'ensemble des communes de la strate ce qui nous permet de vous présenter la position de Francescas dans le classement national. Les communes sont ainsi classées de 1 à 10. Une commune obtenant 10 figure parmi les 10% des communes ayant les meilleurs résultats, à l'inverse une commune obtenant 1 fait partie des 10 % des communes obtenant le moins bon résultat. (Les montants sont présentés en € par habitant).

1.3.1. Ratios de fonctionnement

	Moyenne	Francescas	
		Valeur	Classt(*)
Résultat comptable (1)	152€	114€	5
Pression Fiscale (2)	105%	117%	3
Rigidité structurelle (3)	42%	57%	1
Moyenne			3.0

1.3.2. Ratios d'investissement et financement

	Moyenne	Francescas	
		Valeur	Classt(*)
Ratio d'autofinancement (4)	90%	98%	3
Dette (5)	600€	878€	2
Dépenses d'investissement (6)	305€	306€	7
Moyenne			4.0

Les notes ci-dessous expliquent les ratios de manière résumée, le détail est indiqué en cinquième partie de ce rapport.

(1) Moyenne du résultat comptable sur les 3 dernières années: excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement permettant de financer les investissements et les remboursements d'emprunts.

(2) Pression fiscale : c'est le rapport entre les recettes fiscales et le potentiel financier.

(3) Rigidité structurelle : c'est le rapport entre les charges structurelles (charges de personnel + contingents + charges d'intérêts) et les produits de fonctionnement. Il traduit les marges de manœuvre dont bénéficie la commune pour de nouvelles politiques (2020).

(4) C'est le rapport entre d'une part la somme des charges de fonctionnement + le remboursement de la dette et d'autre part les produits de fonctionnement. A plus de 100% la commune ne dispose plus de ressources pour ses investissements et doit s'endetter plus (2020).

(5) Dette : le montant des dettes dues à la fin de l'année (2020).

(6) Dépenses d'investissement : Décomptes Publics a calculé la moyenne des dépenses d'investissement sur les 3 dernières années. Un classement élevé indique que la commune fait partie des communes qui investissent le plus.

1.3.3. Conclusion

Sur la section fonctionnement le classement calculé moyen de Francescas est inférieure à 4 ce qui traduit des charges structurelles lourdes avec très peu de marges de manoeuvre par rapport à la moyenne des communes comparables.

Sur les ratios d'investissement et de financement le classement calculé moyen de Francescas est compris entre 4 et 6 ce qui traduit une dette significative qui pèse sur les comptes de la commune.

2. Comptes de la commune de Francescas

Les comptes de la commune sont présentés ci-dessous par section (fonctionnement, investissement, financement). Chaque section présente les comptes en valeur (milliers d'euros), puis en euro par habitant (en divisant la valeur par le nombre d'habitants), et enfin une comparaison avec la moyenne des communes appartenant à la même strate de population.

2.1. Section de fonctionnement

La section fonctionnement retrace schématiquement l'ensemble des dépenses et recettes (produits) de la gestion courante des communes.

Ce sont d'une part, les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune comme les salaires et charges de personnels des employés de la commune, les prestations de services extérieurs comme les charges d'entretien, les autres charges de gestion courante, les charges financières liées à la dette...

D'autre part, les recettes de fonctionnement (également appelées produits de fonctionnement) proviennent de la levée d'impôts mais également de transferts de l'état ou d'autres collectivités. Les réformes mises en œuvre au cours des dernières années peuvent faire évoluer les ressources de certaines communes, créant des variations importantes d'une année sur l'autre.

Le résultat de la section de fonctionnement («Résultat comptable») doit être positif pour pouvoir financer tout ou partie des nouveaux investissements et les éventuels remboursements d'emprunts.

2.1.1. Fonctionnement en milliers d'€

Fonctionnement en milliers d'€	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Varia° 2015/2020
Charges de personnel	133	151	166	181	203	222	241	242	237	240	18,2%
Achats et charges externes	82	85	83	100	99	96	116	116	101	100	1,0%
Subventions versées	11	22	13	14	23	8	6	8	8	11	-52,2%
Charges financières	25	29	43	66	43	40	37	33	30	26	-39,5%
Contingents	39	24	24	24	33	36	37	39	52	40	21,2%
Autres charges de fonctionnement	14	80	13	29	40	43	115	20	378	43	7,5%
Total Charges	304	391	342	414	441	445	552	458	806	460	4,3%
Impôts Locaux	171	189	222	211	216	211	213	251	235	151	-30,1%
Autres impôts et taxes	0	0	2	0	20	18	28	29	25	30	50,0%
Dotation globale de fonctionnement	107	110	115	157	104	97	100	100	108	108	3,8%
Autres produits de fonctionnement	418	206	121	103	406	149	143	175	527	246	-39,4%
Total Produits	695	505	460	471	746	475	484	555	895	535	-28,3%
Résultat comptable	391	114	118	57	306	31	-68	96	90	75	-75,5%

2.1.2. Fonctionnement en € par habitant

Fonctionnement en € par habitant	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Varia° 2015/2020
Charges de personnel	182	209	231	256	284	302	321	320	311	317	11,6%
Achats et charges externes	112	118	115	141	139	130	154	154	133	132	-5,0%
Subventions versées	15	30	18	19	32	11	8	11	11	15	-53,1%
Charges financières	34	40	60	93	61	55	49	44	39	34	-44,3%
Contingents	54	33	34	34	46	50	50	51	68	53	15,2%
Autres charges de fonctionnement	19	111	18	41	55	57	152	26	494	56	1,8%
Total Charges	416	541	476	584	617	605	734	606	1 056	607	-1,6%
Impôts Locaux	233	261	309	298	303	287	283	332	308	199	-34,3%
Autres impôts et taxes	0	0	3	0	28	24	37	39	33	40	42,9%
Dotation globale de fonctionnement	146	153	160	221	146	132	133	133	142	143	-2,1%
Autres produits de fonctionnement	572	285	168	145	568	204	190	230	691	324	-43,0%
Total Produits	951	699	640	664	1 045	647	643	734	1 174	706	-32,4%
Résultat comptable	535	158	164	80	428	42	-90	127	118	98	-77,1%

2.1.3. Fonctionnement en € par habitant : moyenne de la strate

Fonctionnement en € par habitant : moyenne de la strate	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Varia° 2015/2020
Charges de personnel	241	247	255	267	277	281	299	309	322	275	-0,7%
Achats et charges externes	192	198	212	215	219	218	231	248	259	188	-14,2%
Subventions versées	35	36	38	43	44	42	47	51	59	23	-47,7%
Charges financières	25	26	26	27	29	30	23	34	21	15	-48,3%
Contingents	52	54	56	58	59	59	58	56	57	43	-27,1%
Autres charges de fonctionnement	82	87	86	88	118	102	110	139	155	90	-23,7%
Total Charges	627	648	673	698	746	732	768	837	873	634	-15,0%
Impôts Locaux	333	345	366	385	405	410	437	468	493	322	-20,5%
Autres impôts et taxes	37	40	41	41	40	41	48	52	58	54	35,0%
Dotation globale de fonctionnement	212	214	216	216	207	197	199	203	208	148	-28,5%
Autres produits de fonctionnement	231	235	227	232	277	258	263	309	312	265	-4,3%
Total Produits	813	834	850	874	929	906	947	1 032	1 071	789	-15,1%
Résultat comptable	186	186	177	176	183	175	179	195	198	155	-15,3%

2.2. Section investissement et financement

2.2.1. Section investissement

La section investissement présente les programmes d'investissement nouveaux et en cours, ainsi que leurs sources de financement. La première source de financement est le résultat comptable de la commune. Les emplois d'investissement retracent les dépenses ponctuelles de nature à modifier le patrimoine de la commune. On y retrouve les acquisitions immobilières, les travaux nouveaux (ex: construction d'une médiathèque) mais également le remboursement des capitaux empruntés. Les ressources d'investissement représentent les ressources ponctuelles de nature à modifier le patrimoine de la commune. On y retrouve les subventions d'investissement, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, les nouveaux emprunts souscrits.

Investissements en milliers d'€

Dépenses d'investissements en milliers d'€	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Varia° 2015/2020
Dépenses d'équipement	416	521	348	267	277	83	55	53	159	484	74,7%
Remboursement d'emprunts et dettes	32	34	48	62	66	69	73	76	78	65	-1,5%
Autres emplois d'investissement	0	0	0	1	0	0	0	0	227	19	0,0%
Total Emplois	448	555	396	330	343	152	128	129	464	568	65,6%
Emprunts bancaires et dettes	250	350	0	0	0	11	0	0	0	142	0,0%
FCTVA	7	8	10	52	54	40	37	10	7	8	-85,2%
Subventions reçues	13	12	112	109	198	7	0	24	47	181	-8,6%
Autres ressources d'investissement	0	324	409	11	150	87	2	211	474	412	174,7%
Total Ressources	269	694	531	172	402	145	39	245	528	743	84,8%
Résultat Section investissement	-179	139	135	-158	59	-7	-89	116	64	175	196,6%

Investissements en € par habitant

Dépenses d'investissements en € par habitant	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Varia° 2015/2020
Dépenses d'équipement	569	721	484	377	388	113	73	70	208	639	64,7%
Remboursement d'emprunts et dettes	44	47	67	88	93	95	97	101	102	86	-7,5%
Autres emplois d'investissement	0	0	0	0	-1	-1	0	0	298	24	2500,0%
Total Emplois	613	768	551	465	480	207	170	171	608	749	56,0%
Emprunts bancaires et dettes	342	484	0	0	0	15	0	0	0	187	0,0%
FCTVA	9	11	14	74	75	54	49	14	9	10	-86,7%
Subventions reçues	17	16	156	154	277	9	0	31	62	238	-14,1%
Autres ressources d'investissement	0	449	569	15	212	120	3	279	621	545	157,1%
Total Ressources	368	960	739	243	564	198	52	324	692	980	73,8%
Résultat Section investissement	-245	192	188	-222	84	-9	-118	153	84	231	175,0%

Investissement en € par habitant : moyenne de la strate

Dépenses d'investissements en € par habitant, moyenne de la strate	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Varia° 2015/2020
Dépenses d'équipement	340	335	370	333	317	310	346	369	408	272	-14,2%
Remboursement d'emprunts et dettes	67	66	70	77	88	86	79	86	89	73	-17,0%
Autres emplois d'investissement	23	21	21	22	30	36	36	53	39	24	-20,0%
Total Emplois	430	422	461	432	435	432	461	508	536	369	-15,2%
Emprunts bancaires et dettes	90	88	87	73	87	77	86	80	80	53	-39,1%
FCTVA	39	39	39	42	44	39	38	42	48	42	-4,5%
Subventions reçues	81	80	79	80	83	72	77	82	91	88	6,0%
Autres ressources d'investissement	221	232	241	248	239	241	267	290	328	214	-10,5%
Total Ressources	431	439	446	443	453	429	468	494	547	397	-12,4%
Résultat Section investissement	1	17	-15	11	18	-3	7	-14	11	28	55,6%

2.2.2. Principaux indicateurs de financement

Financement en milliers d'€	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Varia° 2015/2020
Annuité de la dette	57	63	92	128	110	110	110	110	107	91	-17,3%
Encours total de la dette au 31/12	734	1 050	1 002	940	874	815	743	666	589	666	-23,8%

Financement en € par habitant	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Varia° 2015/2020
Annuité de la dette	78	86	128	180	153	149	146	145	140	120	-21,6%
Encours total de la dette au 31/12	1 004	1 452	1 393	1 325	1 223	1 109	987	881	772	878	-28,2%

Financement moyenne de la strate (en € par habitant)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Varia° 2015/2020
Annuité de la dette	91	91	95	104	114	110	101	107	109	88	-22,8%
Encours total de la dette au 31/12	644	659	682	703	698	698	697	710	732	600	-14,0%

3. Taux d'imposition

3.1. Taux d'impôts locaux

Les impôts locaux collectés ont plusieurs bénéficiaires : une part communale, éventuellement une part inter communale, une part départementale et enfin une part régionale. Seule la part communale est directement reversée à la commune. Nous avons choisi de présenter à la fois la part communale et la somme de l'impôt communal et de la part inter communale afin de traduire ce qui se passe à l'échelle de la commune. La comparaison avec la moyenne de la strate permet de constater les évolutions des impôts de la commune par rapport à la moyenne de la strate. Le taux lui-même n'est pas mathématiquement comparable car l'assiette peut varier d'une commune à l'autre, mais son évolution dans le temps l'est.

Taux d'impôts locaux (part communale)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Varia° 2015/2020
Taxe d'habitation	10,59%	10,59%	10,59%	10,59%	10,59%	10,59%	10,59%	12,18%	12,18%	12,18%	15,0%
Taxe Foncière Non Bati	42,07%	42,07%	42,07%	42,07%	42,07%	42,07%	42,07%	48,38%	48,38%	48,38%	15,0%
Taxe Foncière Bati	7,60%	7,60%	7,60%	7,60%	7,60%	7,60%	7,60%	8,74%	8,74%	8,74%	15,0%

Taux d'impôts locaux (communale + intercommunale)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Varia° 2015/2020
Taxe d'habitation	17,55%	17,80%	17,80%	17,80%	17,80%	14,95%	14,95%	21,76%	21,76%	21,76%	22,2%
Taxe Foncière Non Bati	74,06%	74,06%	74,06%	74,06%	74,06%	61,43%	61,43%	74,19%	74,19%	74,19%	0,2%
Taxe Foncière Bati	13,27%	13,48%	13,48%	13,48%	13,48%	11,16%	11,16%	17,31%	17,31%	17,31%	28,4%

3.2. Pression Fiscale

Le potentiel financier est un indicateur de la richesse financière de la commune. Le potentiel financier d'une commune est égal à la somme que produiraient les quatre taxes directes de cette collectivité, si l'on appliquait aux bases communales de ces quatre taxes, le taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes. C'est donc un indicateur de la "richesse financière" d'une commune, de son potentiel à lever des impôts. Son analyse permet d'identifier des sur ou sous impositions en comparaison aux moyennes des communes de la strate.

	2018	2019	2020	Varia° 2018/2020
Potentiel financier	677	673	649	-4,1%
Potentiel financier (Moyenne Strate)	691	720	767	11,1%

	2018	2019	2020	Varia°2018/2020
Effort Fiscal	87,00%	87,00%	117,00%	34,5%
Effort Fiscal (Moyenne Strate)	108,75%	108,29%	105,30%	-3,2%

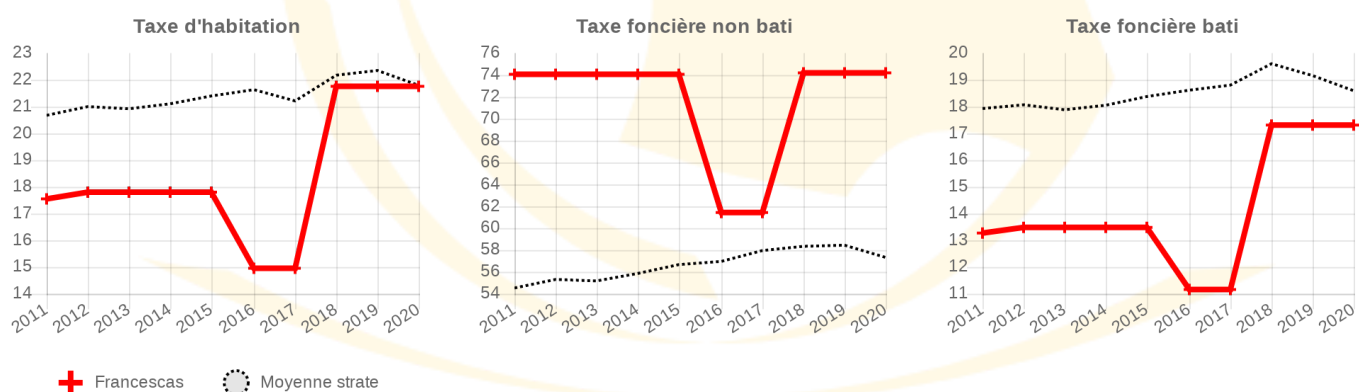
3.3. Conclusion Impôts

La commune de Francescas dispose d'un potentiel financier plus faible que la moyenne de la strate (-15,40% par rapport à la moyenne de la strate). Ceci limite la capacité à mettre en place des dépenses sans faire appel à l'emprunt ou aux fonds de péréquation intercommunaux.

L'effort fiscal de Francescas est supérieur à la moyenne de la strate ce qui atteste d'un niveau d'imposition de la commune plus important que la moyenne de la strate.

3.3.1. Fiscalité locale

Les taux présentés ci-dessous correspondent à la part communale des impôts locaux y compris inter communale (la partie des impôts qui est reversée dans les caisses ou les services partagés de la commune) en comparaison avec la moyenne des communes de la même strate.



4. Méthodologie et définitions

Décomptes Publics s'appuie sur des sources officielles et des technologies reconnues pour vous présenter des rapports sur les comptes des collectivités locales. La société met en oeuvre tous les moyens conformes à l'état de l'art pour fournir des contenus les plus précis et objectifs possibles à partir des informations qu'elle collecte auprès de sources publiques. Elle ne saurait toutefois être tenue pour responsable au titre de ces contenus ou encore à raison de l'utilisation qui en est faite par les utilisateurs du service.

4.1. Méthodologie

Sources

1. Les comptes des communes présentent les budgets exécutés des communes dont les données comptables ont été centralisées par la direction générale des Finances publiques (DGFIP). L'ensemble des opérations comptables passées dans l'année par le comptable, sur initiative des communes, sont consignées dans le compte de gestion.
2. Les taux d'imposition proviennent du Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État.
3. Les regroupements de communes ont été effectués par Décomptes Publics à partir :
 1. de données de l'INSEE : Les chiffres clés par communes sur la composition des ménages, l'emploi, la formation, le logement... mais aussi l'implantation des entreprises sur les communes
 2. de données statistiques d'imposition par communes du site impot.gouv.fr

Strates

Les communes françaises ont été réparties par la DGFIP au sein d'une trentaine de « groupes de référence » dénommés « strates », en groupant des communes de taille et de typologie fiscale équivalentes. Ainsi, ces groupes de communes tiennent compte :

- de la taille démographique de la commune ;
- de son appartenance ou non à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine, syndicat d'agglomération nouvelle) ;
- du régime fiscal de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de rattachement (taxes additionnelles aux quatre impôts locaux ou taxe professionnelle unique).

Les fiches financières fournissent des valeurs moyennes pour chaque groupe de référence. Les valeurs moyennes des groupes de référence ainsi présentées doivent toujours être relativisées par le lecteur. En effet, elles recouvrent des situations et des modes de gestion très divers. Toutefois, la connaissance d'une valeur moyenne de référence doit permettre de s'interroger sur les raisons de l'existence d'un écart significatif.

Calculs en Euros par habitant

Les différents postes des comptes des communes sont en milliers d'euros. Afin de pouvoir comparer les communes entre elles, ils sont rapportés au nombre d'habitants tels qu'ils sont présentés par la DGFIP dans les comptes des communes. La population qui y figure est souvent restée fixe entre les années 2000 et 2008, à partir de 2009, la population varie normalement chaque année.

Groupes de communes

Les communes se regroupent de plus en plus au sein d'Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI, définition dans les pages suivantes) pour assurer certaines missions.

Les comptes de ces EPCI ne sont pas encore disponibles, Décomptes Publics vous présente les comptes des communes. Une partie plus ou moins importante des missions des communes n'apparaît donc pas directement dans les comptes qui sont présentés, mais les données de chaque commune restent pertinentes, tant en comparaison avec d'autres communes qu'en évolution dans le temps.

Evaluation financière (partie 1 du rapport) :

Décomptes Publics a choisi un certain nombre d'indicateurs clefs afin de classer les communes appartenant à une même strate et ainsi avoir une vision comparative avancée des comptes des communes. Le résultat du classement permet de positionner la commune étudiée par rapport aux communes de la même strate. Les communes sont ainsi classées de 1 à 10. Une commune obtenant 10 figure parmi les 10 % des communes ayant les meilleurs résultats, à l'inverse une commune obtenant 1 fait partie des 10 % des communes obtenant le moins bon résultat. Décomptes Publics a sélectionné les indicateurs suivants :

1. Moyenne du résultat comptable sur les 3 dernières années: cet indicateur permet d'évaluer l'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement qui servent à financer les investissements et les remboursements d'emprunts.
2. Pression fiscale : c'est le rapport entre les recettes fiscales et le potentiel fiscal (voir définition) calculé sur la dernière année disponible.
3. Rigidité structurelle : c'est le rapport entre les charges structurelles (charges de personnel + contingents + charges d'intérêts) et les produits de fonctionnement calculé sur la dernière année disponible. Si ce ratio est élevé, alors la commune ne dispose que de peu de ressources disponibles pour mettre en place de nouvelles politiques.

4. C'est le rapport entre d'une part la somme des charges de fonctionnement + le remboursement de la dette et d'autre part les produits de fonctionnement calculé sur la dernière année disponible. A plus de 100% la commune ne dispose plus de ressources pour ses investissements et doit s'endetter plus (calculé sur la dernière année disponible).
5. Dette: le montant des dettes dues à la fin de l'année (calculé sur la dernière année disponible).
6. Dépenses d'investissement : moyenne sur les 3 dernières années des dépenses d'investissement. Un classement élevé atteste que la commune fait partie des communes qui investissent le plus.

Ces indicateurs sont soit des indicateurs de fonctionnement (1 à 3), soit des indicateurs de la section investissement ou financement (4 à 6). Les moyennes calculées sur les deux groupes d'indicateurs permettent de mettre en évidence les contraintes ou les opportunités en comparaison avec les communes de la même strate.

Conclusions impôts (paragraphe 3.2)

Décomptes Publics a choisi d'analyser le potentiel fiscal et l'effort fiscal de la commune. Le potentiel fiscal permet d'évaluer la « richesse fiscale » de la commune. Ainsi une commune ayant un potentiel fiscal élevé par rapport à la moyenne de la strate dispose de plus de ressources potentielles pour mettre en place des politiques pour ses administrés. Elle choisit d'utiliser ce potentiel fiscal en levant des impôts à des niveaux plus ou moins élevés. L'effort fiscal traduit la pression fiscale exercée par la commune sur ses administrés. Si la pression fiscale est comparativement élevée, alors la commune ne dispose que de peu de marge de manœuvre pour mettre en place de nouvelles politiques.

4.2. Définitions

Voici les principales définitions des termes utilisés dans ce rapport, nous ajoutons continuellement des définitions sur notre site www.decomptes-publics.fr.

Annuité de la dette :

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

Besoin en Fonds de roulement (BFR) :

C'est la différence entre : la somme des créances (ressources de fonctionnement à recevoir) et stocks. ET les dettes à court terme (factures fournisseurs dues, charges sociales dues)

Bilan :

Il présente la situation patrimoniale de la collectivité. D'un côté les actifs, ce qui appartient à la commune, à la fois les immobilisations (bâtiments), les actifs court termes (créances, stocks) mais également la trésorerie. De l'autre les passifs, l'ensemble des dettes, les emprunts mais également les dettes court termes (fournisseurs, charges sociales)

Capacité d'Autofinancement (C.A.F.) :

Elle représente l'excédent des produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) sur les charges réelles de fonctionnement. La CAF permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement)

Compensations :

Allocations annuelles versées par l'État aux collectivités locales pour compenser des pertes de recettes fiscales entraînées par les exonérations et allègements de bases décidées par voie législative. Le mécanisme de compensation dépend donc de décisions nationales.

Cotisation Economique Territoriale (CET) :

Elle remplace à compter de 2010 la Taxe Professionnelle. La CET est composée de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Les collectivités commenceront à percevoir à partir de 2011 une partie de cette CET, en 2010 elles ont perçu de l'Etat une compensation relais. Une explication détaillée de la bascule de la TP vers la CET en 2010 est 2011 se trouve dans la Foire aux Questions sur les comptes des communes sur le site de Bercy.

Effort Fiscal :

C'est le rapport entre le produit des 4 taxes locales et le potentiel fiscal. Ce ratio permet d'évaluer la pression fiscale sur la commune.

EPCI :

Etablissements publics de coopération intercommunale : Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) désignent les différentes formes de coopération existant entre les communes. On distingue deux types d'EPCI :

- la forme fédérative dite à fiscalité propre, celles à taxe professionnelle unique (TPU), et celles à fiscalité additionnelle (FA).
- la forme associative dite sans fiscalité propre, financée par les contributions des communes qui en sont membres : dont les syndicats à vocation unique et les syndicats à vocation multiple regroupés sous la dénomination syndicats de communes.

FCTVA :

Le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) assure aux collectivités locales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux, la compensation, à un taux forfaitaire, de la TVA dont elles s'acquittent pour leurs dépenses d'investissement.

Fonds de Roulement :

C'est la différence entre les ressources stables (disponibles à plus d'un an) comme les emprunts, les subventions d'investissement ET les emplois stables (patrimoine de la commune comme les bâtiments).

Section Fonctionnement (du budget des communes) :

La section fonctionnement retrace les opérations courantes, celles qui reviennent chaque année.

- Pour les dépenses, il s'agit entre autres des salaires et charges de personnels des employés de la commune, des prestations de services extérieurs comme les charges d'entretien, des autres charges de gestion courante, des charges financières liées à la dette...
- Pour les recettes, il s'agit du produit des impôts locaux mais également des transferts en provenance des autres collectivités locales ou de l'Etat.

Section Investissement (du budget des communes) :

La section investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

- Pour les dépenses, il s'agit entre autres des nouveaux travaux (par exemple la construction d'une médiathèque), les acquisitions immobilières, mais également des remboursements des sommes empruntées.
- Pour les recettes, il s'agit principalement des subventions d'investissement, de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, des nouveaux emprunts souscrits.

Valeur locative cadastrale :

La valeur locative cadastrale est une des bases qui servent à l'établissement des taxes perçues au profit des collectivités territoriales.

Cette valeur fait l'objet de révisions périodiques. Les grands principes de son calcul sont les suivants :

- l'administration classe les constructions de la commune en plusieurs catégories homogènes
- Elle détermine un tarif pour chaque catégorie en fonction du loyer normal des locaux libres.
- Elle calcule la surface pondérée du bien concerné en tenant compte de sa situation, de sa consistance, de son affectation, de son état.
- La valeur locative cadastrale est égale à la surface pondérée multipliée par le taux de la catégorie dans laquelle a été classé le bien.
- La valeur locative cadastrale est supposée refléter le prix de location du bien si celui-ci était loué.